

**LYCEE JEAN-PIAGET
NEUCHATEL**

SECTION DE MATURITE

PLAN D'ETUDE-CADRE

ITALIEN

I. Objectifs généraux et explications

L'enseignement de l'italien dispensé au Lycée Jean Piaget est axé non seulement sur l'acquisition de connaissances grammaticales, lexicales et littéraires, mais aussi sur l'aptitude de l'élève à se situer par rapport à sa nouvelle langue. A cet effet, un certains nombres de leçons d'immersion dans des situations de vécu quotidien sont prévues tout au long de l'année afin de développer cette aptitude.

L'idée générale est de motiver l'élève de sorte qu'il participe activement à l'acquisition de la langue. Dans ce but, il sera porté à faire preuve de curiosité, à être ouvert à une autre civilisation, à une autre mentalité. Ces attitudes permettront à l'élève d'acquérir un savoir-faire qui lui donnera la possibilité d'aborder la langue d'une façon plus spontanée et naturelle et par là de prendre conscience de sa propre valeur. Ainsi responsabilisé, il s'exprimera librement et avec davantage de plaisir en italien.

En outre, dans la perspective de l'interdisciplinarité, nous envisageons de mettre en place une maturité bilingue français-italien. L'expérience du bilinguisme a déjà été effectuée dans le cadre des leçons d'histoire (application de l'italien en histoire) et a démontré que l'intérêt pour la langue est accru par la possibilité de la pratiquer concrètement.

II. Evaluation

Les quatre compétences (expression et compréhension écrites et orales) seront évaluées de manière variée et progressive.

Aux premiers travaux écrits permettant de vérifier la compréhension et la connaissance succèdent des tests de production libre (lettre; compte-rendu; résumé; narration; mini-rédaction; etc.) selon un ordre croissant de difficulté.

L'évaluation des capacités langagières orales se fait au moyen de présentations (dialogues sur des thèmes du vécu quotidien; résumé oraux de lectures; conférences sur des thèmes actuels ou particuliers à l'Italie; exposés, à proprement parler, sur des oeuvres littéraires choisies etc.) en fonction du niveau et des aptitudes des élèves.

III. Discipline fondamentale

NIVEAU 10

Buts et objectifs fondamentaux:

Développer chez les lycéens leurs connaissances grammaticales et lexicales de base, les conduire à la découverte des aspects traditionnels et culturels de l'Italie et du Tessin.

Après deux ans d'étude de la langue, ils seront à même de communiquer oralement ou par écrit leur opinion sur des sujets d'actualité et exprimer spontanément leur vécu quotidien.

Considérations et explications:

Pendant cette année-là (niveau 10), il s'agira de motiver l'étudiant à s'investir pour acquérir une certaine indépendance par rapport à l'emploi de la langue seconde: compréhension orale et écrite.

NIVEAU 11

Buts et objectifs fondamentaux:

Compléter et consolider les bases acquises durant les 2 premières années (niveau 9 + 10).

Enrichir le lexique pour diversifier les échanges linguistiques.

Continuer l'étude des aspects socio-culturels italiens et tessinois sous un angle différent (par exemple, régions ou particularités liées aux différents arts).

Pouvoir maîtriser la dimension orale et écrite à partir de documents médiatiques, de textes littéraires et de thèmes liés à la civilisation italienne et tessinoise.

Considérations et explications:

Au cours de cette troisième année, le lycéen devra être capable de comprendre et d'analyser un document donné et pouvoir formuler son avis. Il sera amené à des créations variées (exposés; jeux de rôles; discussions; débats; etc).

NIVEAU 12

Buts et objectifs fondamentaux:

Approfondir la connaissance de textes littéraires de difficulté accrue (surtout du XIXème et XXème siècles).

Reconnaître les moments essentiels du développement historique, artistique et socio-culturel de la réalité italienne et tessinoise.

Différencier les différents styles littéraires et artistiques.

Analyser des documents variés d'une certaine difficulté.

Considérations et explications:

Le lycéen sera capable de s'exprimer sur des sujets d'une grande diversité. Il pourra comprendre des textes et des discours de difficulté importante. Il pourra créer oralement et/ou par écrit des travaux de recherche personnelle.

IV. **Option spécifique**

NIVEAU 10

Buts et objectifs principalement équivalents mais plus approfondis.

Considérations et explications:

Il s'agit d'approfondir les connaissances dans les domaines grammatical et lexical et de permettre aux lycéens d'accéder à la lecture de textes littéraires de niveau facile. Parallèlement, des recherches relatives au domaine culturel italien sont menées. L'élève est conduit à des approches d'abord imitatives puis créatrices (dialogues; petits textes; etc.)

NIVEAU 11

Buts et objectifs fondamentaux:

Etre à même d'insérer les documents présentés dans leur contexte historique et dans leur cadre socio-culturel.

Analyser des textes littéraires de difficulté moyenne.

Considérations et explications:

Pendant cette troisième année, le lycéen maîtrisera la langue de telle sorte qu'il pourra présenter des travaux oraux et écrits où une recherche analytique sera requise.

NIVEAU 12

Buts et objectifs équivalents à ceux de la discipline fondamentale. + réalisation de travaux de groupe et interdisciplinaires affinant l'aspect communicatif oral et écrit.

Reprise par les étudiants eux-mêmes de certains points grammaticaux.

Etude des traditions populaires italiennes, manifestations dans les diverses régions d'Italie et du Tessin.

Considérations et explications:

Au terme de leur quatrième année d'italien, les lycéens maîtriseront la langue et pourront exprimer leurs sentiments et leurs avis sur des thèmes touchant à divers centres d'intérêt. Leurs facultés de compréhension et d'expression dans la langue italienne les conduiront à découvrir de nouveaux modes de perception et d'interprétation de la réalité afin de bâtir leur propre identité.